ann. 1851

CIRCULAIRE.

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC,
21 Janvier, 1851.

Monsieur,

Son Excellence le Gouverneur-Général vient de publier un petit traité sur l'agriculture qu'il a composé lui-même et qu'il désire offrir comme présent de la nouvelle année à chaque agriculteur du Bas-Canada.—Je vous en envoie un nombre d'exemplaires proportionné autant que possible à celui des cultivateurs de votre paroisse, et vous prie d'en faire la distribution aussitôt qu'ils vous seront parvenus.

En mettant entre les mains de vos paroissiens ce gage de l'intérêt que Son Excellence porte au bien-être des habitants du pays, vous profiterez, j'en suis sûr, avec plaisir de la circonstance pour leur apprendre à estimer leur état, à bien apprécier les ressources que leur offre l'agriculture, surtout si elle est aidée par une bonne et solide instruction, puis à les convaincre qu'ils ne sauraient rendre un plus grand service à leurs enfants que de les faire entrer dans cette carrière qui assure à tout homme laborieux une honnête indépendance, et qui renferme le plus d'éléments de prospérité et de bonheur.—Vous serez bien aise aussi de saisir cette occasion pour leur parler de nouveau de la colonisation dont le zèle ne doit pas se refroidir, et que nous devons d'autant plus encourager que l'avenir du pays dépend plus particulièrement de son succès.

Recevez, Monsieur le curé, l'assurance de mon bien sincère attachement,

✠ P. F., Archev. de Québec.

N. B.—Si le traité dont il est question ci-dessus ne vous parvient pas avec la présente, c'est qu'il ne se sera pas présenté d'occasion favorable pour vous l'envoyer. Dans ce cas vous êtes prié d'adresser au secrétariat de l'Archevêché quelqu'un de vos paroissiens à qui on pourrait le confier.